

09 oct 2008 -11:51

Etats belge, luxembourgeois et français apporteront leur garantie à DEXIA

A la suite de la recapitalisation du groupe Dexia intervenue mardi 30 Septembre dernier et de la nomination d'une nouvelle équipe dirigeante, des représentants des gouvernements français, belge et luxembourgeois se sont réunis afin d'entendre un rapport sur la situation du groupe Dexia.

A la suite de la recapitalisation du groupe Dexia intervenue mardi 30 Septembre dernier et de la nomination d'une nouvelle équipe dirigeante, des représentants des gouvernements français, belge et luxembourgeois se sont réunis afin d'entendre un rapport sur la situation du groupe Dexia.

Afin de soutenir l'activité du groupe et de conforter son développement, les trois gouvernements se sont conjointement engagés à garantir, à compter de ce jour et jusqu'au 31 octobre 2009, les nouveaux financements interbancaires et institutionnels ainsi que les nouveaux financements obligataires à destination d'investisseurs institutionnels, de maturité maximale de 3 ans levés par Dexia SA, Dexia Banque Internationale Luxembourg, Dexia Banque Belgique et Dexia Crédit Local de France.

Cette garantie, qui pourra être renouvelée pour une durée d'un an, fera l'objet d'une rémunération reflétant l'avantage ainsi obtenu par les entités concernées du groupe Dexia.

Cette garantie donne l'assurance aux déposants que Dexia disposera d'une liquidité suffisante pour faire face à ses engagements auprès de ses clients.

Elle consolide l'activité de l'ensemble du groupe y compris sa filiale FSA

Les Etats belge, français et luxembourgeois assument conjointement cette garantie. Sa mise en œuvre, avec effet immédiat, se fera selon les voies parlementaires appropriées dans chacun des Etats.

Par la recapitalisation et l'octroi de leur garantie, les actionnaires de DEXIA SA confirment leur soutien à l'ensemble des activités du groupe.